

Le Locle bouge! Urbanisme, une ville en développement (4)

Pôle industriel

Avec son plan d'urbanisation mixte, la Ville du Locle se caractérise historiquement par la présence de nombreuses entreprises en son centre. La fragilisation de la corrélation « habitat/travail » et le développement de la mobilité individuelle posent toutefois de nombreux problèmes, notamment en matière de gestion du trafic. A partir des années septante, la Ville opte progressivement pour la création d'une zone mixte, voire industrielle en Est de la Ville : Zone du secteur du Verger.

A partir des années 2000 et sous la pression économique, les terrains se font plus rares.

En 2014, le Conseil général accepte la modification partielle du plan d'aménagement du secteur des Saignoles. La même année, la Ville acquiert les terrains. Pôle économique d'importance régionale.

En 2016, le secteur voit l'arrivée d'un groupe international lié au domaine de la joaillerie : Cartier Joaillerie (Richemont).

Processus éco-industriel

En 2016, un **processus Eco-industriel** est lancé, conjointement avec le développement de la zone industrielle des Saignoles. Deux grands sociétés internationales, l'une dans le domaine de la joaillerie, l'autre dans le domaine médical, ont lancé avec la Ville et l'association Ecoparc une plateforme d'échange. Le but est de tendre vers une mutualisation et une coordination de certaines prestations, dont par exemple l'usage des parkings covoiturages, des navettes interentreprises ou de leur pratique énergétique. Soutenu au niveau fédéral, ce processus permet la mise en commun d'expériences et de connaissances par la biais de sociétés qui ont poussé à un haut niveau leur plan de mobilité.

En 2017, en collaboration avec la Chambre du commerce et de l'industrie et la Ville, un **forum d'échange interentreprises** a été mis en place. Le but est de favoriser les bonnes pratiques et de permettre un échange d'expérience avec les sociétés leaders dans le domaine de la gestion de la mobilité et les autres. Avec la participation du service cantonal des transports, des sociétés de Transports et coordonné par l'Association Ecoparc, ce Forum doit permettre à toutes les entreprises d'acquérir et d'optimiser les différents leviers à leur disposition (gestion et limitation des parkings - covoiturage -, navettes entreprises, abonnements de train, gestion des horaires,...). Ces mesures sont indissociables du principe de management responsable.